

LES ENFANTS SONT IMPORTANTS

PROJET LOCAL – 2017



ÉVALUATION DES LACUNES EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR LES BUREAUX DE SANTÉ DE L'ONTARIO

Pour permettre aux enfants et aux jeunes de réaliser leur potentiel, il est essentiel de favoriser leur santé et leur bien-être. La nécessité de recueillir des données de qualité sur la santé et le bien-être est une priorité pour de nombreux secteurs, et ces données sont requises pour orienter la planification, la prestation et l'évaluation de services destinés aux enfants et aux jeunes.

QUEL ÉTAIT LE BUT DU PROJET?

En Ontario, il est difficile de surveiller la santé des enfants et des jeunes essentiellement en raison de l'absence d'un système de surveillance viable et coordonné. Afin d'éclairer la mise sur pied d'un système efficace qui répond aux besoins définis, notre projet avait pour but d'examiner les lacunes et d'explorer les approches en matière d'évaluation de la santé des enfants et des jeunes en Ontario.

QU'AVONS-NOUS FAIT?

Ce projet local a pris la forme d'une étude échelonnée sur un an dirigée par une équipe de professionnels de la santé publique de tout l'Ontario. La première phase du projet consistait en un sondage mené auprès des **bureaux de santé**, lequel portait sur les besoins et les défis concernant la collecte de données sur les enfants et les jeunes. Nous avons reçu les commentaires de 377 professionnels de la santé publique de 34 des 36 bureaux de santé de l'Ontario. Afin de comparer l'expérience des bureaux de santé à celle d'autres personnes et organisations qui participent à l'évaluation du bien-être des enfants et des jeunes, nous avons interviewé 11 informateurs clés du gouvernement, du milieu universitaire et du secteur de l'éducation.

PRINCIPAUX RÉSULTATS...

94 %

DES BUREAUX DE SANTÉ

ONT DIT QUE LES DONNÉES ACTUELLEMENT DISPONIBLES NE RÉPONDENT PAS À LEURS BESOINS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DE LA SANTÉ AINSI QUE DE PLANIFICATION ET D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES AXÉS SUR LA SANTÉ POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES À L'ÉCHELLE LOCALE.



LES BUREAUX DE SANTÉ ÉTAIENT D'AVIS QU'IL FALLAIT AMÉLIORER LES SOURCES EXISTANTES DE DONNÉES :

- en augmentant la taille des échantillons locaux;
- en remédiant aux lacunes en matière de données;
- en coordonnant la collecte des données;
- en améliorant l'accès aux données;
- en reliant les données sur la santé à des données socioéconomiques;
- en éliminant les obstacles financiers aux données.

Le manque de données force les organismes à recueillir activement leurs propres données, ce qui entraîne :



- **Un manque d'efficacité** : Il y a un chevauchement des efforts de collecte de données quand les organismes travaillent de façon indépendante.
- **Un épuisement des ressources** : Les efforts déployés pour combler les lacunes en matière de données grèvent les ressources financières et humaines limitées des services publics.
- **Un fardeau pour les écoles** : Des organismes qui se font concurrence inondent les écoles de sondages, ce qui surcharge le personnel enseignant et les élèves.

CE QUE LES INFORMATEURS CLÉS ONT DIT...

- Il existe un besoin d'avoir accès à des données de qualité qui pourraient servir à plusieurs fins, notamment à la surveillance, à la planification des programmes, à l'évaluation et à la prise de décisions.
- Il faut accorder la priorité à la collecte de données sur les enfants et les jeunes et sensibiliser les décideurs à l'absence d'un système de surveillance en Ontario.
- Les secteurs doivent collaborer afin de coordonner les efforts de surveillance.
- La meilleure façon d'améliorer la situation consisterait à élargir et à accroître les efforts de surveillance actuels.



ONT DIT QU'IL EXISTE UN GRAND BESOIN DE METTRE EN PLACE UN SYSTÈME COORDONNÉ DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES EN ONTARIO.



DES BUREAUX DE SANTÉ

Dans l'ensemble, les intervenants des bureaux de santé locaux, du milieu universitaire et de l'éducation ainsi que d'autres organismes gouvernementaux ont décrit bon nombre de défis et de lacunes en ce qui concerne la capacité de surveiller la santé des enfants et des jeunes en Ontario.

RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats du projet, les recommandations ci-dessous sont nécessaires pour renforcer la capacité de l'Ontario d'évaluer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes à l'échelle locale, régionale et provinciale.

RECOMMANDATION N^o 1

Établir un groupe de travail provincial

Établir un groupe de travail provincial dont les membres représentent les intervenants clés et qui aurait pour tâche de déterminer les prochaines mesures à prendre pour améliorer l'évaluation et la surveillance de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes en Ontario.

- a) Recruter des représentants parmi les leaders des secteurs du gouvernement, de la santé publique, de l'éducation et du milieu universitaire pour former un groupe de travail provincial. Il pourrait s'agir, entre autres, de représentants des bureaux de santé, de Santé publique Ontario, des conseils scolaires, des établissements universitaires et de recherche,

du ministère de l'Éducation de l'Ontario, du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et de centres de ressources pertinents. Ces représentants se réuniraient régulièrement.

- b) Le groupe de travail présenterait les mesures qu'il recommanderait qu'on prenne pour améliorer l'évaluation et la surveillance de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes en Ontario.
- c) Le groupe de travail devrait, au besoin, consulter des experts et des intervenants et ses efforts devraient faire fond sur le présent rapport et les travaux de recherche antérieurs. De plus, il devrait coordonner ses efforts avec d'autres initiatives en cours liées à l'évaluation et à la surveillance de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes.
- d) Le groupe de travail devrait guider et surveiller la mise en œuvre de ses recommandations et des recommandations formulées dans le rapport ***Les enfants sont importants***.

RECOMMANDATION N° 2

Défendre les droits et intérêts des enfants et des jeunes

Sensibiliser les décideurs à l'importance d'obtenir des données de qualité sur les enfants et les jeunes ainsi qu'aux occasions d'améliorer l'évaluation et la surveillance de la santé de cette population.

- a) L'équipe du projet local de surveillance et d'évaluation de la santé des enfants et des jeunes devrait participer activement et régulièrement, avec des décideurs influents, à des activités d'échange de connaissances, y compris la dissémination des résultats attendus du projet et de mises à jour sur les prochaines étapes.
- b) Le gouvernement de l'Ontario, qui englobe le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, devrait créer un mandat commun qui propulserait les changements nécessaires dans le domaine de l'évaluation et de la surveillance de la santé des enfants et des jeunes.
- c) Les bureaux de santé et les conseils scolaires de l'Ontario devraient unir leurs efforts pour défendre, auprès de leurs décideurs respectifs, les besoins des enfants et des jeunes de leurs localités respectives.
- d) Le gouvernement de l'Ontario et les ministères pertinents devraient soutenir l'évaluation et la surveillance à l'échelle provinciale afin que toutes les populations d'enfants et de jeunes soient incluses, quel que soit leur emplacement.

RECOMMANDATION N° 3

Soutenir la collaboration multisectorielle

Promouvoir la création de véritables partenariats et de collaborations multisectorielles qui favorisent l'évaluation et la surveillance efficaces et efficientes de la santé des enfants et des jeunes.

- a) Le système d'éducation de l'Ontario devrait uniformiser et simplifier le processus de recherche afin de permettre une meilleure collaboration avec le gouvernement et les chercheurs du milieu universitaire et d'alléger le fardeau pour les conseils scolaires.
- b) En collaboration avec le secteur de la santé publique et le secteur universitaire, explorer la possibilité de mettre en place, au sein du système d'éducation de l'Ontario et dans toutes les écoles de la province, un système normalisé et universel de surveillance de la santé et du bien-être des élèves. Les conseils scolaires devraient aussi avoir le droit de mener à bien des activités d'évaluation individualisées à titre de complément au système universel.
- c) Améliorer les mécanismes de communication et de rétroaction entre les établissements universitaires, les conseils scolaires et les bureaux de santé afin de faciliter l'échange de données et de résultats entre les secteurs.

La santé mentale des enfants et des jeunes, l'activité physique et une saine alimentation étaient des domaines d'intérêt commun dans tous les secteurs.



RECOMMANDATION N° 4

Renforcer et coordonner les systèmes de surveillance existants

Investir dans l'amélioration et l'élargissement des approches existantes afin de répondre aux besoins des intervenants clés en Ontario. Les parties qui participent déjà aux efforts de surveillance devraient :

- a) Sensibiliser différents secteurs et intervenants aux sources de données sur les enfants et les jeunes qui existent en Ontario, y compris les points forts et les limites de ces sources.
- b) Accorder la priorité à la collecte de données sur la santé mentale, la saine alimentation et l'activité physique chez les enfants et les jeunes de l'Ontario.
- c) Sonder un plus grand nombre d'enfants et de jeunes afin d'établir des estimations utiles et fiables à l'échelle locale.
- d) Créer des mécanismes pour augmenter le taux de participation, y compris le recours au consentement passif.
- e) S'assurer que les données sur la santé et le bien-être sont liées à d'autres variables, comme l'âge, le sexe et le genre, le revenu du ménage, le code postal et le niveau de scolarité des parents.
- f) Normaliser les paramètres des différents systèmes de surveillance afin de permettre la comparaison des données entre les régions et au sein d'une région donnée.
- g) Soutenir les systèmes qui incorporent des mesures directes, dans les situations où c'est convenable et possible.

PROCHAINES ÉTAPES

Contrairement à d'autres provinces canadiennes et aux pays développés, l'Ontario ne possède pas un système intégré, viable et coordonné de surveillance de la santé des enfants et des jeunes. Par conséquent, l'investissement dans un système de la sorte s'avérerait un atout précieux pour la santé et le bien-être des enfants et des jeunes de l'Ontario.

La prochaine étape dans la voie menant à l'atteinte de cet objectif consiste à établir un groupe de travail provincial. C'est l'équipe du projet local qui assumera cette tâche en 2017 grâce à des fonds accordés par Santé publique Ontario.

Ce groupe de travail s'emploiera à discuter des recommandations formulées dans le rapport *Les enfants sont importants* et à orienter la mise en place d'un système qui permettra, à l'échelle locale, régionale et provinciale, **4** une planification axée sur les enfants et les jeunes.

POURQUOI L'ONTARIO A-T-IL BESOIN D'UN MEILLEUR SYSTÈME DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES?

LES SERVICES PUBLICS DE L'ONTARIO – Y COMPRIS LES SECTEURS DES SOINS DE SANTÉ, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION – EN BÉNÉFICIERAIENT DES FAÇONS SUIVANTES :

- UTILISATION PLUS JUDICIEUSE DES FONDS ET RENTABILITÉ ACCRUE DES PROGRAMMES;
- ACCÈS À DES DONNÉES PROBANTES POUR ORIENTER LES DÉCIDEURS EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DE POLITIQUES AINSI QUE DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES ET DE SERVICES;
- AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ, DE LA RESPONSABILISATION ET DE LA COLLABORATION ENTRE LES SECTEURS;
- AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES.



ÉVALUATION DES LACUNES
EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE
DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET
DES JEUNES POUR LES BUREAUX
DE SANTÉ DE L'ONTARIO

Pour obtenir une copie du rapport intégral, visitez le www.wechu.org/childrencount ou le www.publichealthontario.ca/fr/ServicesAndTools/LDCP/Pages/default.aspx.

Pour communiquer avec nous, envoyez un courriel à YouthAssessmentLDCP@wechu.org.

Nous remercions Santé publique Ontario de son soutien et du financement de ce projet. Les opinions exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement celles de Santé publique Ontario.